



**LA COMMISSION VITESSE DE LA LIGUE A.R.A organise un entrainement
SUR LE CIRCUIT CHÂTEAU GAILLARD **LE 7 MARS 2020**
BULLETIN D'ENGAGEMENT ROULAGE OUVERT A TOUS**

	Nom	Prénom	Date de Naissance	Taille de l'enfant	Licence	Moto Perso Oui/Non	Passage Vitesse Oui/ Non	Téléphone	Règlement
PW50									
PW80									
100NSF									
125 YZF									
Moto Perso									

Licence FFM 2020 à présenter obligatoirement lors du contrôle administratif.

Pour les non licenciés FFM, Pass circuit FFM ou licence journée, à souscrire directement sur le site de la FFM.

MACHINE (marque, type et cylindrée):

Norme de bruit 95 décibels maxi contrôle de toutes les machines

NIVEAU : EDUCATIVES

MOTO – 25 CV

Merci de cocher votre catégorie si vous n'avez jamais roulé sur un circuit :

Le port d'une chasuble fluo est obligatoire pour les débutants.

REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE VITESSE : combinaison cuir ou casque homologué, bottes, gants et protection dorsale obligatoire

Les horaires de roulage et les séries se feront au briefing à 8h suivant les nombres de pilotes présents.

Tarifs : 30 € pour les pilotes en catégories 25 power (le règlement se fait à l'ordre de l'UMAI) et 20€ pour les catégories éducatives

L'école Française de Motocyclisme sera présente pour initier les plus jeunes et fournira motos et équipement

Horaires 9h -12h, pause déjeuner, 13h30 - 17h.

Je soussigné m'engage à respecter le règlement de cet entrainement déclaré à la FFM et à me conformer aux prescriptions du code sportif national de cette fédération.

Renvoyer l'engagement avant **le 05 Mars 2020** auprès du :
Moto Club de CHANAZ Mme MILLE Corinne le poisat 73310 CHANAZ
corinnemille@orange.fr ou sur facebook corinnemille
Tel 06/64/24/23/78

Date :

Signature du participant précédée de la mention "lu et approuvé »

Signature du responsable légal pour les mineurs